

Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0 Tél.: 450 454-3993, poste 5112 Fax: 450 454-7978 saint-remi.ca

AVIS PUBLIC AVIS DE PROMULGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2023-01-015

AVIS PUBLIC est donné :

- 1. Que lors de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2023, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2023-01-015 autorisant la construction de deux (2) bâtiments de la classe d'usage multifamiliale (H4) de vingt et un (21) logements chacun sur trois (3) étages, sur le lot 3 846 418, du cadastre du Québec, situé au 223, rue Saint-André, dans la zone HAB.58, comprenant quarante-deux (42) cases de stationnement, en vertu du règlement numéro V659-2017-00 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) et son amendement.
- 2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption de la résolution n'a été reçue dans les délais impartis par la loi.
- 3. Que cette résolution a reçu l'approbation de la MRC des Jardins-de-Napierville le 8 février 2023.
- 4. Que cette résolution est entrée en vigueur le 9 février 2023, soit à la date de la délivrance du certificat de conformité par la MRC des Jardins-de-Napierville.
- 5. Que ladite résolution est consignée au procès-verbal de la séance du 16 janvier 2023 et peut être consultée par toute personne intéressée sur le site Internet de la Ville au saintremi.ca ou au bureau du soussigné, situé au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 20 février 2023

Patrice de Repentigny, notaire Greffier